

## En Île-de-France, les énergies renouvelables citoyennes ont le vent en poupe



Le 17 janvier, à l'occasion de la journée "**Énergies renouvelables citoyennes : et en Île-de-France ?**", 180 acteurs franciliens de l'énergie ont acté l'émergence d'une nouvelle dynamique dans le développement des énergies renouvelables : l'énergie citoyenne. Les pouvoirs publics manifestent leur intérêt et leur volonté de la soutenir.

À l'initiative d'Énergie Partagée, mouvement de l'énergie citoyenne, 180 représentants de collectivités locales, d'organisations de la société civile, d'entreprises et de spécialistes des énergies renouvelables (EnR) se sont intéressés à cette nouveauté : les projets d'EnR portés par les citoyens eux-mêmes, associés aux collectivités.

Face aux enjeux régionaux en matière de développement des EnR, **Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT**, Vice-président de la Région en charge de l'écologie et du développement durable, a insisté sur l'impératif de recueillir l'adhésion des citoyens et de s'appuyer sur les initiatives locales. Le Directeur de l'Environnement, **Dominique GAMON**, a pour sa part assuré que le soutien aux projets citoyens serait inscrit dans la nouvelle stratégie énergie en cours d'élaboration à la Région.

Côté État, **Auréli VIEILLEFOSSE**, Directrice adjointe de la DRIEE, a proposé d'organiser les échanges avec les services du patrimoine (Bâtiments de France), pour traiter les difficultés d'intégration en milieu urbain dense, auxquelles font face ces projets. Estimant que l'énergie citoyenne est un véritable relais de croissance pour les EnR, **Michel GIORIA**, Directeur régional de l'ADEME, a annoncé la prochaine mise en place d'un mécanisme de soutien à la phase de développement des projets citoyens.

Maire-adjointe de Paris en charge de l'environnement, **Célia BLAUEL** a souligné combien l'énergie citoyenne répond à deux priorités majeures de la Ville : le développement des renouvelables – dans le cadre du nouveau Plan Climat- et la participation citoyenne. C'est d'ailleurs dans le cadre du Budget participatif que la Ville a réservé une enveloppe de deux millions d'euros pour investir aux côtés de ces projets, dans les quartiers populaires.

Au-delà des échanges montrant la mobilisation des différents acteurs sur la thématique, cette journée a été l'occasion de lancer deux dispositifs qui viendront la soutenir :

- par la signature de la **charte des acteurs franciliens de l'investissement public et citoyen dans les EnR**, convention de partenariat entre Énergie Partagée et trois SEM : Énergie Posit'if, SIP EnR et SDESM Énergie. À la clé : une mutualisation pour faciliter et renforcer l'investissement dans les projets EnR portés par les collectivités et les citoyens
- la **reprise par Énergie Partagée de Solarvip, société de gestion des actifs solaires de la ville de Paris** (dont la centrale de la Halle Pajol), qui change de nom à cette occasion et devient Tener'IF. Avec de nouvelles orientations et la volonté de développer l'activité.

Contact Presse :

Marc Mossalgue, Énergie Partagée - marc.mossalgue@energie-partagee.org / 06 95 74 07 84